

- / M.A. / -

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri



5064

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF

(Ord. Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante *sept* le *vingt septième*
jour du mois de *mars*. Nous *Cuviers*
(grade) *Agent Territorial* à *Ruhengeri*
avons constaté que le nommé *NYIRINKWAYA* fils de
Barabaro et de *Nyirangaba* originaire de
Ruhengeri résidant à *Samuait* du *Si-gorore*
sous *un mandat public* et *empêchant*
les caporaux policiers Nivaburanga et
Ashuwa de l'exécution de leurs fonctions.

.....
.....
//.....
.....
.....

Conformément à l'Art.1 de l'Ordonnance de Police n° 47/Just
du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que dessus
arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Ju jure que le présent Procès-Verbal est sincère

Ruhengeri, le *14 mars* 195*7*

L' *Agent Territorial*

Cuviers

Cuviers